

MERCREDI 10 AVRIL 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 10^e jour du mois d'avril de l'an deux mille dix-neuf à 19h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3
Ronald Roberts, conseiller #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 OUVERTURE

Monsieur le maire suppléant annonce l'ouverture de la séance à 19:00

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

190410-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 13 mars 2018
 - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 25 mars 2019
- 4.0 Avis de motion et règlements
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Publicité Balade au cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre
 - 6.2 Renouvellement de la cotisation de la Corporation des loisirs de Papineau
 - 6.3 Formation sur la gestion des lacs et cour d'eau
 - 6.4 Soumission clôture pour le parc municipal
 - 6.5 Soumission pour balance de chargeur
 - 6.6 Nomination – contremaitre voirie par intérim
 - 6.7 Soumission sel de déglçage
 - 6.8 Demande de subvention – Programme d'infrastructures municipalité ami des aînés – mise aux normes de l'hôtel de ville
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs au 31 mars 2019
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2019

190410-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 mars 2019 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.2 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2019

190410-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 25 mars 2019 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Rien à l'ordre du jour

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 PUBLICITÉ BALADE AU CŒUR DE LA PETTE-NATION ET DE LA LIÈVRE

ATTENDU que le guide touristique Ballade au cœur de la Petite Nation est présentement en préparation pour l'année 2019-2020 ;

ATTENDU que ce cahier permet une visibilité à la municipalité ;

190410-04 Il est proposé par

QUE la municipalité s'annonce dans ce guide touristique au montant de 375.00 \$ plus taxes

Adopté à l'unanimité

6.2 RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION DE LA CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAU

ATTENDU que la municipalité de Namur est membre de la Corporation des Loisirs de Papineau;

190410-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le renouvellement et le paiement de la cotisation annuelle de la Corporation des Loisirs de Papineau, soient autorisés pour l'année 2019, soit un montant de 60.00\$ plus taxes ;

Adopté à l'unanimité

6.3 FORMATION SUR LA GESTION DES LACS ET DES COURS D'EAU

190410-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil municipal autorise monsieur Dave Sylvestre à participer à la formation "Gestion des lacs et des cours d'eau" au montant de 838.00\$;

QUE le coût pour la formation et le déplacement seront défrayés par la municipalité de Boileau.

Adopté à l'unanimité

6.4 SOUSSION – CLÔTURE POUR LE PARC

ATTENDU que les nouveaux jeux de parc seront installés sous peu;

ATTENDU que pour la sécurité des enfants, il serait préférable d'installer une clôture autour des jeux ;

ATTENDU que la municipalité de Boileau a reçu une soumission de Clôture Boucher au montant de 3 380.00\$ (taxes en sus);

190410-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE la soumission de Clôture Boucher soit retenue au prix précité;

Adopté à l'unanimité

6.5 SOUSSION POUR BALANCE DE CHARGEUR

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour l'achat d'une balance de chargeur :

1. Nortrax Québec inc.: Prix : 6 450.00\$ taxes en sus
2. RMT : Prix : 5 990.00\$ taxes en sus

190410-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE la soumission de RMT soit retenue au prix précité.

Adoptée à l'unanimité

6.6 NOMINATION – CONTREMAITRE VOIRIE PAR INTÉRIM

ATTENDU le départ du contremaître de la voirie, monsieur Yvan Roy, pour cause de maladie;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un contremaître de voirie par intérim pour assurer la supervision des activités du service de la voirie;

190410-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Marc Chevalier

QUE monsieur Keith Currie soit nommé à titre de contremaître de la voirie par intérim au département de la voirie, et ce, jusqu'au retour de monsieur Yvan Roy;

QUE monsieur Currie soit rémunéré au même salaire que monsieur Roy, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

6.7 ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE

ATTENDU que le conseil désire procéder à l'achat de sel de déglacage;

ATTENDU que la municipalité de Boileau a adopté un règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU qu'elle peut effectuer des achats de gré à gré, et ce, jusqu'à un montant de 50 000.00\$;

ATTENDU que le prix du sel de déglacage a augmenté de 28.99% de 2017 à 2018 avec l'achat regroupé de l'UMQ;

190410-10 Il est proposé par Monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder à l'achat de sel de déglacage avec Sel du Nord pour une quantité de 300 tonnes au montant de 119.80\$ (taxes en sus) livraison incluse, soit 7.82% de moins que le prix de 2018;

QUE la confirmation du prix réel sera confirmée sous peu par Sel du Nord, celui-ci pourra être à la baisse, mais pas plus que le prix soumissionné, soit de 119.80\$ la tonne métrique.

Adoptée à l'unanimité

6.8 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS – MISE AUX NORMES DE L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite mettre aux normes l'hôtel de ville en procédant à l'installation de rampes d'accès et d'un monte-personne pour personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit autoriser le dépôt de la demande financière;

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT que la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

190410-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil autorise le dépôt de la demande financière relative à la mise aux normes de l'hôtel de ville;

QUE la municipalité confire avoir pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

QUE la municipalité confirme qu'elle assumera les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

QUE le conseil autorise la directrice générale, madame Cathy Viens a signer, pour et au nom de la municipalité de Boileau, les documents relatifs à cette demande du programme PRIMADA et tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 MARS 2019

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2019 totalisant un montant de 45 363.61\$.

190410-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 45 363.61\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

190410-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois de mars 2019 au montant de 16 322.41\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun dépôt de document pour le mois de mars 2019

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Quatre (4) citoyens présents.

Aucune question

10.0 VARIA

Aucun point n'est traité.

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

190410-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la séance soit et est levée à 19h23

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale, secrétaire-trésorière